

PROCES VERBAL

L'an deux mille dix,

Le quinze mars à 20 heures

Les membres du groupe de pilotage du référentiel professionnel et compétences du métier de musicothérapeute, dirigé par Samia LOUCIF, ingénieur de la formation et Patrick BERTHELON, Président de la Fédération Française de Musicothérapie se sont réunis à l'Unité Fonctionnelle de Musicothérapie de Sevrey (Centre Hospitalier de Sevrey, 71) afin de finaliser la fiche métier de musicothérapeute.

Sont présents :

Mr Patrick BERTHELON, Dr. Joël LEREUIL, Dr. Nicole DUPERRET, Samia LOUCIF, Laurent BILLAUD, Anne-Elodie BRONISZ, Dr. Louis CLAVE.

Ont été contacté et ont apporté leur contribution à la réalisation de cette fiche métier : le Pr. Edith LECOURT (Université Descartes Paris V), Monsieur Gérard DUCOURNEAU (AMBx de Bordeaux), Madame Adrienne LERNER (AFM / Université Descartes Paris V), le Pr Jean-Pierre BLAYAC (Université Paul Valéry Montpellier), Monsieur François-Xavier VRAIT (Université de Nantes), Mesdames Véronique BUREL, Francine ADAM-BAUMARD, Catherine LEHOUSSE, Barbara ROSENSTIEHL (Musicothérapeutes)

- Après, dix huit mois de travaux supervisés par des experts, d'enquête exploratoire réalisé auprès des professionnels affiliés à la FFM, d'entretiens réalisés auprès de musicothérapeutes, prescripteurs, chefs d'établissement où se pratique la musicothérapie et autres personnes ressources et aboutissant à la réalisation d'un pré-référentiel métier et compétence,
- Respectant un protocole et une méthodologie de didactique professionnelle (analyses de données recueillies, références de transpositions didactiques / repères pour l'analyse de travail / notions de tâche et d'activité en ergonomie / travail prescrit / travail réel / concepts organisateurs ...),
- Suite à une planification de réunions, débats, réflexion et avec l'obtention du consensus quasi majoritaire de la totalité des écoles de formation, membres de la Fédération Française de Musicothérapie, de leurs représentant(e)s ou suppléant(e)s, des personnalités contactées,

Le groupe de pilotage du référentiel métier et compétences du métier de Musicothérapeute a amendé et validé le 15 mars 2010 la première **fiche métier de musicothérapeute**.

Il à été convenu que ce travail pourrait être parfait à l'issue de l'étape de finalisation du référentiel métier et compétence, estimation faite d'une année de travail impliquant les différents acteurs de la musicothérapie liés à la Fédération Française (FFM) et adhérant au code de déontologie, ainsi que tout conseillé, expert, personnalité historique proposant ses

SL N.G.D. LC JL
LB P3 AEB

compétences au groupe de pilotage du référentiel ou auprès de qui celui-ci aurait fait appel pour expertise.

Il a également été préconisé la révision biannuelle de la fiche métier avec objectif de l'adapter au mieux à l'évolution du métier et après amendement et validation des instances.

Sevrey, le 15 mars 2010

Mr Patrick BERTHELON, Musicothérapeute.
Président de la Fédération Française de Musicothérapie,

Dr. Joël LEREUIL,
Psychiatre, Musicothérapeute.

Dr. Nicole DUPERRET,
Psychiatre, Musicothérapeute.

Dr. Louis CLAVE,
Psychiatre, Musicothérapeute.

Samia LOUCIF,
Ingénieure de la formation, Infirmière Psychiatrique.

Laurent BILLAUD,
Musicothérapeute, Infirmier Psychiatrique.

Anne-Elodie BRONISZ,
Musicothérapeute.

Validation du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Musicothérapie (FFM)

Paris, le 11 juin 2010

Mr Patrick BERTHELON
Président

Mr Jean-Pierre BLAYAC
Vice -Président

Mme Adrienne LERNER
Secrétaire Général

Mr Jean-Paul BOUCEFFA
Secrétaire Adjoint

Mr François-Xavier VRAIT
Trésorier